



**Le magistrat municipal se dit prêt à donner de sa vie dans ce combat en faveur des populations de Njombe-Penja.**

**Paul Éric Kingue** a passé six années (2008-2015) derrière les barreaux. L'actuel maire de la Commune de **Njombe-Penja** (Littoral) était notamment poursuivi pour pillage en bande et détournement de deniers publics. Sorti de prison après son acquittement prononcé par la Cour Suprême, l'édile soutenait à l'époque que ses ennuis judiciaires étaient la conséquence de son combat contre la délinquance fiscale de PHP, filiale camerounaise de la Compagnie Fruitière (France), dans le cadre de l'exploitation de la banane de Njombe-Penja. Un combat qu'il menait alors qu'il était le maire de cette ville, située dans le département du Mounjo.

L'homme politique, revenu à la tête de cette commune à la faveur des élections du 9 février 2020, s'engage pour un nouveau combat. Celui relatif à l'exploitation des carrières de pouzzolane. Face à la presse il y a quelques jours, l'édile s'est dit prêt à se sacrifier pour que les ressources naturelles de Njombe-Penja servent aux populations.

*«Bientôt vous allez les attendre dire “Paul Éric Kingue a détourné, il faut qu'on ouvre des enquêtes”. Je les attends cette-fois ci... Que vous soyez ministre ou n'importe quoi, vous ne me battrez pas dans ce combat dans ma localité»,* a prévenu le président du **MPCN** (Mouvement Patriotique pour un Cameroun Nouveau).

CIN

---